



**+ CADRE DE VIE**

## Un plan vélo pour la ville

Soucieuse de favoriser l'utilisation du vélo comme mode de déplacement non polluant et économique, la Ville lance un ambitieux plan vélo, voté lors du Conseil municipal du 15 avril dernier. Celui-ci contient un ensemble de mesures et d'actions pour la période 2021-2026.

Mis en ligne le 31 mai 2021

### Le plan vélo

Pour envoyer un message fort et inciter les Livryens à enfourcher la petite reine, la Ville a décidé d'accroître considérablement le nombre de kilomètres de voies cyclables d'ici à 2026. Un premier plan sera prochainement créé, qui représentera près de 20 % des voies de circulation du territoire. Pour atteindre cet objectif, la Ville compte s'appuyer sur son réseau cyclable existant de 15,2 km. Ce dernier se compose de 9,5 km d'itinéraires communaux et 5,7 km d'itinéraires départementaux, incluant les « coronapistes », avenue Jean-Jaurès et Camille-Desmoulins, qui seront remaniés.

19,5 km de voies unidirectionnelles ou bidirectionnelles vont être créées, avec la généralisation des doubles sens cyclables sur toutes les voies à sens unique. Les aménagements déjà existants seront pérennisés améliorés et rénovés et les continuités cyclables réétudiées. Une signalisation dédiée sera mise à jour et des radars pédagogiques seront installés dans le but de protéger les usagers.

### Mailler tout le territoire et les centres d'intérêt

Ces nouvelles infrastructures seront pensées de manière à assurer une prolongation des itinéraires, entre les pistes existantes, permettant ainsi de rejoindre les pôles d'intérêt et les villes voisines. Les usagers circuleront donc plus sereinement au quotidiennement. Ils bénéficieront également d'itinéraires dédiés vers les groupes scolaires, les parcs et les zones de loisirs et les zones commerciales ou administratives. L'extension des pistes permettra une

meilleure accessibilité aux gares, aux transports en commun et au futur RER Vélo.

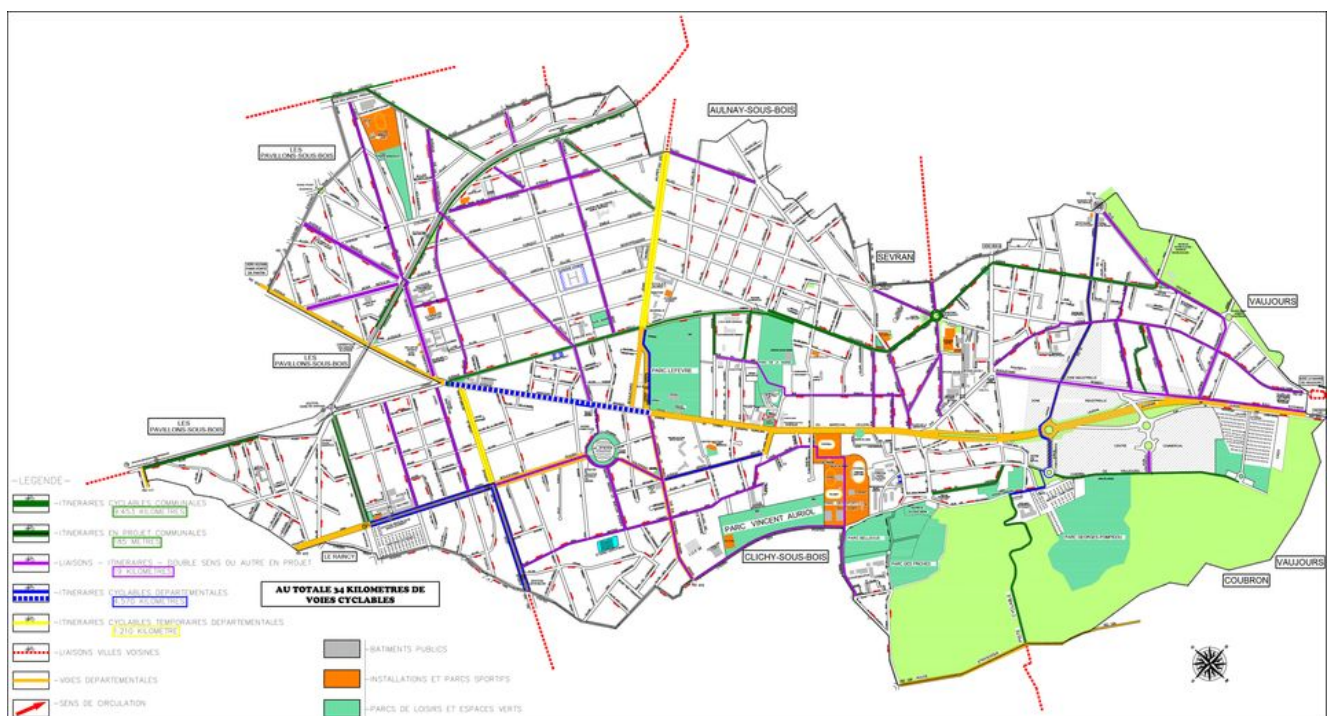
Ces nouveaux déplacements imposent des stationnements adéquats. Dès cette année, 100 arceaux à vélos seront installés près des parcs, des établissements scolaires et des centres administratifs. En complément, il est également prévu d'implanter prochainement des stations de réparation en libre-service.

## Accroître les services à destination des cyclistes

Afin d'inciter et de démocratiser la pratique du vélo en ville, plusieurs mesures incitatives seront mises en œuvre telles que l'organisation de manifestations autour du vélo, d'actions de préventions santé, ou encore d'ateliers de remise en selle pour les adultes...

La Ville s'est également engagée dans la constitution d'un «pool» (groupement) de Vélos à Assurances Électriques (VAE) et de vélos cargos pour les agents municipaux. L'objectif est de faire redécouvrir ce mode de déplacement économique et écologique en impliquant les entreprises et les habitants.

Enfin, le développement du vélo en tant que mode de transport, passera par la sensibilisation des jeunes générations. Plusieurs actions sont d'ores et déjà prévues pour faire en sorte que le «réflexe vélo» puisse être adopté naturellement dès le plus jeune âge. La Ville y travaille, notamment au travers du dispositif «Savoir rouler à vélo», qui vise à en généraliser l'apprentissage pour les élèves de 6 à 11 ans.



## Projets lancés dès 2021 débutants au cours de l'été

- ▶ Avenues Ledru-Rollin et Convention : création d'un itinéraire cyclable
- ▶ Avenues du Colonel-Fabien, LéoLagrange, Maurouard et allée du château Gobillon : rénovation de la piste cyclable
- ▶ Boulevard Maurice-Berteaux : correction des imperfections des pistes tram-train et continuités
- ▶ Création de zones sécurisées autour des collèges

- ▶ Achat et pose de 100 arceaux à vélos
- ▶ Achat de radars pédagogiques de vitesse
- ▶ Achat de Vélos à Assistances Électriques (VAE) pour les agents de la ville



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN  
3 PLACE FRANÇOIS-MITERRAND - BP 56 - 93891  
LIVRY-GARGAN  
☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43